

Développement pris en charge par les pays concernés dans le domaine de la santé : mesures pratiques à suivre

Mai 2011

Nous, les représentants de l'Éthiopie, du Mali, du Népal, du Sénégal et de la Sierra Leone, avons tiré des leçons essentielles concernant le développement pris en charge par les pays concernés dans le domaine de la santé. Ce document présente ces leçons dans l'espoir que nos expériences permettront d'accroître la prise en charge par les pays et l'efficacité de l'aide en vue de l'amélioration des résultats de santé dans tous les pays en développement.

Nous adhérons entièrement aux engagements internationaux envers la prise en charge du développement par les pays concernés dont les grandes lignes sont exposées dans la *Déclaration de Paris pour l'efficacité de l'aide au développement* de 2005 et le *Programme d'action d'Accra* de 2008. Nous avons signé le Compact du Partenariat International pour la Santé (IHP+) et faisons des efforts considérables pour développer nos programmes de santé autour d'un plan unique soutenu par nos partenaires au développement.

Nous devons agir comme chefs de file afin d'améliorer la santé de nos populations. Un leadership solide encourage la responsabilisation, démontre l'engagement du gouvernement et constitue une condition préalable au développement pris en charge par les pays concernés. C'est dans ce contexte qu'en 2008 nous nous sommes joints à l'Initiative du leadership ministériel pour la santé dans le monde (ILM).

Une responsabilité partagée

Toujours est-il que la prise en charge du développement par les pays concernés eux-mêmes ne peut être réalisée que par

une collaboration étroite entre les pays et leurs partenaires au développement. Chaque pays, par le biais de responsables de haut niveau de son gouvernement, et avec des contributions des partenaires au développement, de la société civile et d'autres parties concernées, doit exprimer des politiques cohérentes et les défendre pour qu'elles puissent devenir des priorités communes. Les partenaires au développement doivent être prêts à écouter ces priorités et à les soutenir eux aussi. Si les deux parties partagent leurs rôles et se tiennent mutuellement responsables, il en résultera une relation basée sur la confiance, et cette relation produira le résultat que tout le monde désire : un pays qui améliore la santé de sa population au moyen d'une stratégie nationale clairement énoncée et soutenue aussi bien par le gouvernement que par les partenaires au développement.

Des ministères de la santé qui font une différence

La Déclaration de Paris pour l'efficacité de l'aide au développement et le Programme d'action d'Accra

En 2005, plus d'une centaine de ministres, de directeurs d'organisations et d'autres hauts fonctionnaires se sont réunis afin de discuter et d'identifier des actions à entreprendre pour augmenter significativement les efforts d'harmonisation, d'alignement et de gestion de l'aide afin d'obtenir des résultats grâce à une série d'actions et d'indicateurs devant être soumis à un suivi régulier. La Déclaration de Paris est un traité international qui identifie clairement les principaux domaines susceptibles d'amélioration et les principes fondamentaux de l'engagement au partenariat qui est nécessaire pour assurer le succès de la réforme de la gestion de l'aide, notamment :

1. Prise en charge
2. Alignement
3. Harmonisation
4. Gestion pour obtenir des résultats ; et
5. Responsabilisation mutuelle

Lors du Troisième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement qui s'est tenu à Accra en septembre 2008, les donateurs et les pays en développement ont approuvé le Programme d'action d'Accra. Il comprend de nouveaux engagements ambitieux pris par les partenaires au développement et les pays en développement pour accélérer le processus

Notre propre expérience récente démontre qu'un leadership et une prise en charge solide par les pays eux-mêmes permettent de faire avancer la réforme efficace du secteur de la santé et contribuent à des objectifs de développement plus vastes. Avec le soutien de l'ILM, nous avons été en mesure de mobiliser des donateurs qui se sont joints à nos efforts. Chacun des pays a pris des mesures audacieuses pour faire avancer au moins une de ses priorités spécifiques, notamment : l'établissement d'un système important de planification stratégique et de gestion des performances dans le secteur de la santé ; la galvanisation des acteurs et partenaires nationaux pour l'expansion de l'assurance maladie communautaire dans le cadre d'une nouvelle stratégie gouvernementale ; l'assurance de règles du jeu équitables entre le gouvernement et les partenaires au développement en améliorant les compétences de négociation des cadres supérieurs des ministères ; l'engagement des partenaires au développement pour qu'ils soutiennent le programme de santé national dont l'initiative a été prise par le gouvernement et, avec le leadership politique national du plus haut niveau, le lancement d'une initiative de gratuité des soins de santé maternelle et infantile .

Réaffirmation des principes de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra

Notre expérience confirme que chaque pays doit être en charge de la totalité de l'effort, et gouverner la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de son plan directeur, avec l'assistance coopérative des partenaires. Ces mêmes acteurs doivent travailler ensemble pour assurer un robuste suivi des progrès en direction du développement pris en charge par les pays concernés, se tenir mutuellement responsables par le biais d'indicateurs choisis ensemble, et rechercher des occasions de dialoguer et d'apprendre continuellement les uns des autres. Finalement, ils doivent réaffirmer leurs engagements à forger des relations de confiance en faisant preuve de patience, de flexibilité et de la volonté d'écouter.

Une vision partagée et des défis communs

Lors de nos discussions les uns avec les autres au sein des cinq ministères partenaires de l'ILM, nous sommes arrivés à une vision commune pour orienter la prise en charge du développement par les pays concernés. Nous avons aussi identifié des problèmes communs. Un obstacle important à surmonter est le manque sous-jacent de confiance entre les partenaires au développement et les gouvernements des pays concernés. Ce fossé n'a pas été creusé par de la mauvaise volonté de part et d'autre, mais par une combinaison de priorités différentes au niveau des politiques et d'un horizon temporel à court terme de la part des partenaires au développement. Le fossé existe à des degrés ou niveaux différents dans tous les pays. nous avons trouvé un antidote très utile contre le manque de confiance : un concept de développement global élaboré par le pays lui-même qui a permis de réaliser l'alignement de tous les programmes de santé de ce pays, puis la fourniture régulière de documents et de justificatifs démontrant qu'une telle approche a produit une amélioration d'ensemble de la santé de la population dudit pays.

Mesures pratiques à suivre fondées sur notre expérience

En tant que représentants des ministères des cinq pays participant à l'ILM, nous nous engageons à faire progresser le dialogue et à nous faire les champions de l'importance de la prise en charge du développement par les pays bénéficiaires lors d'autres forums internationaux de haut niveau. Notre expérience avec l'ILM a révélé plusieurs mesures audacieuses, mais néanmoins pratiques, pour faire des principes de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra une réalité, accroître la prise en charge du développement par les pays concernés et aider les ministères de la santé à exploiter leurs talents pour sauver des vies. Nous faisons appel aux gouvernements nationaux, aux donateurs, aux décideurs politiques et aux chercheurs pour qu'ils s'engagent fermement à soutenir ces mesures.

1. Les responsables de haut niveau des gouvernements, notamment les ministres et leurs équipes de cadres supérieurs, doivent avoir des priorités claires. Lors de notre partenariat avec l'ILM, nous avons identifié quelques lacunes en matière de capacité, adapté l'assistance de l'ILM à nos besoins et demandé un support technique

seulement quand celui-ci pouvait aider à renforcer notre capacité de diriger et d'améliorer la performance des programmes. Grâce à la clarté de ces objectifs, nous avons été en mesure de galvaniser d'autres formes d'assistance des donateurs pour soutenir nos objectifs communs.

2. Les partenaires au développement doivent être flexibles, rester à l'écoute et suivre les priorités définies par les dirigeants des pays. Le soutien de nos efforts par l'ILM a été d'une importance capitale ; cette organisation a répondu de façon flexible à nos demandes tout en nous tenant responsables. Par le biais de l'assistance technique axée sur la demande, nos équipes de cadres supérieurs ministériels ont eu l'opportunité d'acquérir des compétences pour devenir des dirigeants plus efficaces et des défenseurs plus convaincants de nos populations. Nous avons géré et suivi nos budgets d'assistance technique et nos plans de travail sous le guidage et le support de l'ILM. Nous avons fréquemment réfléchi aux éléments qui fonctionnaient bien et aux problèmes qui se présentaient à nous et, avec l'ILM, nous avons fait des ajustements en fonction des besoins.

3. Les pays doivent se voir donner de meilleures opportunités d'apprendre les uns des autres, et de développer des relations continues entre dirigeants. Lors d'échanges entre dirigeants animés par l'ILM, nous avons pu apprendre les uns des autres et nous soutenir mutuellement afin de devenir des dirigeants plus efficaces avec la mise en place d'une communauté de bonnes pratiques entre pays. L'ILM a aussi amplifié nos voix par le biais des médias et attiré une plus grande attention internationale sur notre travail d'amélioration des soins de santé dans nos pays.

Signataires

Cette déclaration a été élaboré par les ministères de la Santé des pays participant à l'Initiative du leadership ministériel pour la santé dans le monde. Les personnalités suivantes ont signé cette déclaration :

Éthiopie

Mali

Népal

Sénégal

Sierra Leone

Ce document a été élaboré en partenariat avec les pays suivants



Éthiopie



Mali



Népal



Sénégal



Sierra Leone

et L'Initiative du leadership ministériel pour la santé dans le monde (ILM)
un programme de l'Aspen Global Health and Development à l'Aspen Institute, en partenariat avec le Results for Development Institute.